

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Département de Saône-et-Loire.

Elections Législatives
DU 30 NOVEMBRE 1958

Centre National des Indépendants Paysans
de la Démocratie Chrétienne et de l'U. N. R.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Je tiens tout d'abord à remercier les 11.851 électrices et électeurs qui, au premier tour de scrutin, m'ont fait confiance.

Le nombre des candidats a permis à chacun de voter selon son choix.

Dimanche prochain aura lieu le scrutin de ballottage.

Le regroupement des voix doit se faire au profit du plus favorisé. Tous vous irez voter :

— Pour la liberté de vos foyers, de vos entreprises et de vos idées ;

— Pour la juste répartition des charges de la collectivité entre tous les citoyens ;

— Pour l'expansion économique et sociale ;

— Pour la paix dans la communauté française ;

— Pour un Etat stable et fort ;

— Pour l'union de tous dans la grandeur et la prospérité de notre pays ;

— Pour le développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans le cadre de l'économie nationale et européenne ;

— Pour la prospérité de l'Arrondissement de Charolles.

Votez Pierre DUFOUR

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Pierre DUFOUR

Agriculteur. — Père de famille nombreuse.
Chevalier du Mérite Agricole.
Médaille de la Mutualité Sociale.
Président de la Chambre d'Agriculture.
Vice-Président de la F. D. S. E. A.,
représentant l'Arrondissement de Charolles.
Membre du Comité Départemental et du Comité Régional d'Expansion Economique.
Vice-Président des Caisses de Mutualité Sociale.
Administrateur du Crédit Agricole.
Candidat du Centre National des Indépendants Paysans de la Démocratie Chrétienne et de l'U. N. R.

Joseph METROP

Agriculteur.
Médaille Départementale et Communale.
Maire de Grandvaux.
Conseiller général du Canton de Palinges.

IMP. NOUVELLE, PARAY-LE-MONIAL